

Le financement rural du Niger, élément clé du développement

Ludovic Andres¹, Université de Liège et Philippe Lebailly², Université de Liège

Résumé

L'économie du Niger repose grandement sur le milieu rural à travers l'agriculture et l'élevage. En effet, plus de 80% de la population vit en milieu rural. Le financement de cette agriculture est un élément clé qui permettra d'améliorer les conditions de vie. L'article dresse un état des lieux des modes de financement rural. La typologie de ces types de financement met en avant les forces et faiblesses des acteurs du secteur. Les résultats indiquent que malgré une demande réelle, le financement rural demeure très faible étant donné les risques et coûts élevés liés à l'agriculture.

Mots clés : secteur public, privé, financement rural, Niger

JEL: G21

The rural financing of Niger, key factor of development

Abstract

The Niger economy is mainly based on the rural sector such as the agricultural and breeding activities. Indeed, 80 percent of population is rural. The agricultural financing is a necessary condition to increase the livelihood of the rural populations. The paper establishes a typology of the rural financing mode. This typology identifies the strengths and weaknesses of the financing actors (public and private). In conclusion, the real demand isn't satisfied because the rural financing stay weak on account of the high risk and the higher costs linked with the agricultural activities.

Key words: Bank, microfinance institution, government policy, rural development, Niger

¹ Phd Student, ULg – Gembloux Agro Bio Tech, landres@ulg.ac.be

² Professeur, ULg – Gembloux Agro Bio Tech, philippe.lebailly@ulg.ac.be

1 Une multitude d'acteurs dans le secteur du financement rural

Le Niger est un pays enclavé avec une zone désertique s'étalant sur les deux tiers de son territoire (1.267.000 km²). Un peu plus de 84% de la population nigérienne habite en zone rurale. L'activité principale de la population rurale est essentiellement axée sur l'agriculture et l'élevage. L'agriculture nigérienne est extensive avec une faible utilisation d'intrants et un faible accès à l'équipement agricoles. Ce type de systèmes agricoles et la pression démographique (3,3%) ont engendré une augmentation des surfaces emblavées progressant vers les terres marginales du Nord diminuant de ce fait l'espace réservé au pastoralisme (Secrétariat Permanent de la Direction de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2002). Ces quelques caractéristiques démontrent l'importance économique et sociale du secteur rural ainsi que les potentialités de développement de l'agriculture à travers son financement (accès aux intrants, aux matériels agricoles). Ce manque d'accès provient de l'absolue nécessité de financer l'agriculture à travers des partenariats public-privés. Comme la banque mondiale le souligne, le développement rural et de l'agriculture sont des moteurs de croissance économique. La pauvreté endémique de la population rurale au Niger doit impérativement être résorbée par un financement massif du secteur rural. L'offre en matière de financement rural est réalisée par une série d'acteurs pouvant se regrouper en trois grandes classes (Tableau 1).

Tableau 1 : classes d'acteurs en matière de financement rural

Typologie	Acteurs
<i>Acteurs publics</i>	Ministère du développement de l'agriculture et de l'élevage, de l'environnement et de l'hydraulique, de l'aménagement et de l'urbanisme
<i>Acteurs privés formels</i>	Banque commerciale et Système Financier Décentralisé (SFD)
<i>Acteurs privés informels</i>	Familial, commerçant et tontines

Ceux-ci ont été classés en fonction du type de financement public ou privé. Etant donné l'importance du secteur informel, nous ne pourrions éluder le caractère informel du financement rural au Niger. En effet, le manque de financement privé formel en milieu rural et la pratique historique du crédit ou de l'épargne informels justifie l'intérêt de l'étude de ce type de financement. Ce travail tente de décrire les différentes possibilités de financement du milieu rural (collectivités et ménages). L'analyse de l'offre a établi une typologie des financements en fonction des acteurs (public, privé formel et informel). Elle tente de discerner l'ensemble des possibilités de financement qu'ont les ménages ruraux. La présente étude a été établie à partir d'interviews avec les acteurs clés du secteur³, d'observations lors de mission sur le terrain et de données secondaires provenant de la BCEAO, des acteurs publics en matière de développement rural (Ministère de l'agriculture, Stratégie de Développement Rural) ainsi que d'une revue de littérature sur le financement rural, les Systèmes Financiers Décentralisés et la microfinance en Afrique de l'Ouest.

2 Caractérisation de l'offre en matière de financement rural

2.1 Les acteurs publics

Le financement rural public est une préoccupation constante de l'état nigérien. En effet, le milieu rural concentre 84% de sa population. De plus, en 2010, l'agriculture, l'élevage et la pêche représentent pas moins de 42% du Produit Intérieur Brut (PIB) au coût des facteurs (INS-Niger, 2011 ; UEMOA, 2002). Cette importance démographique et économique du milieu rural nécessite une politique de financement rural permettant d'accroître les capacités de production de biens et de services (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2009 ; Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011). La Stratégie de Développement Rural (SDR) du Niger souligne que cet accroissement passe par la mise en place d'actions permettant « de construire de nouvelles infrastructures, de rendre fonctionnelles et d'augmenter les capacités des infrastructures existantes en apportant des équipements et autres intrants, et d'améliorer les capacités des ressources humaines, organisationnelles et institutionnelles » (République du Niger, 2003, 37). Ces financements ruraux doivent renforcer le capital productif, les capacités organisationnelles des acteurs et améliorer les revenus des ménages ruraux (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011). Actuellement, la SDR est en train d'être intégrée dans une politique de sécurité alimentaire et de développement agricole introduite par le président Issoufou Mahamadou et dénommée l'Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N). Celle-ci tient compte de l'ensemble des axes qui ont été

³ Le service des études et de la programmation du Ministère du Développement de l'Agriculture et de l'Elevage, l'IMF KOKARI, la BCEAO, l'organisation paysanne MOORIBEN et l'Association Nigérienne des Professionnels de la Microfinance (ANIP-MF) lors d'une mission en mai 2012 au Niger

définis par la SDR (RECA, 2012). Elle s'approprie et capitalise les actions menées lors de la mise en place de la SDR. Dans le paysage institutionnel, l'13N est l'unique politique de référence en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire (Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, 2012). La politique 3N identifie les programmes et axes stratégiques en matière de financement rural. Elle détermine le cadre opérationnel et budgétaire de l'ensemble des ministères du secteur. Les financements publics dans le secteur rural dépendent du budget de l'état, des collectivités mais aussi des apports financiers des Partenaires Techniques Financiers (PTF). Ce financement intervient dans plusieurs secteurs ruraux comme l'agriculture (les intrants ; le matériel agricole, infrastructures de stockage), l'élevage (alimentation animale, vaccination), l'environnement et l'hydraulique (les aménagements irrigués, mise en place de mesure antiérosive) et l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (le désenclavement des zones). Sans les projets et les programmes des PTF, l'état du Niger peinerait à maintenir ces dépenses et investissements dans le secteur rural. Durant les années 1980, la République du Niger a mis en place plusieurs structures de financement de développement telles que la Banque de Développement de la République du Niger (BDRN) et la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA). Ces structures étatiques avaient pour but de subvenir au besoin de financement du secteur rural mais très rapidement elles n'ont pas répondu aux attentes et ont fait faillite entre 1986 et 1992 (Wampfler, 2001b ; Beidou, 2010). L'ajustement structurel a engendré un processus de privatisation des institutions de crédits. La réforme du secteur financier s'est poursuivie avec « la mise en place des opérations Finaposte, dédiés aux prestations financières et le dégel des dépôts de l'ancienne caisse d'épargne, qui était programmé pour la fin 2008 » (OCDE, 2009, 518). Actuellement, l'offre en matière de crédit public s'effectue à travers les projets de développement avec un volet crédit rural. Elle continue à être la seule source de crédit dans certaines zones du Niger (Wampfler, 2001b ; Beidou, 2010). En 2011, une banque publique a été créée et se nomme la Banque Agricole (BAGRI). Elle propose des crédits à l'agriculture à des taux intéressants (12-13%) mais finance tous les secteurs de l'économie du Niger. Néanmoins, son réseau est encore trop peu décentralisé pour permettre de toucher les populations rurales cibles (Wampfler et Nouhou, 2011). Malgré une revue des dépenses tentant d'améliorer la qualité de la gestion des finances publiques et sa transparence, la corruption est un obstacle majeur au Niger. La *Transparency International* (TI) souligne que le degré de corruption du Niger le classe comme 123^{ème} sur 180 dans le monde entier. Toutefois, le gouvernement de la VII^{ème} République du Niger a centré sa politique sur la lutte contre la corruption public et pourrait donc renverser cette tendance (OCDE, 2009). En 2010, les prévisions des ressources budgétaires destinées au secteur rural sont estimées à 74,4 milliards de FCFA. Ces ressources proviennent des fonds propres, des aides budgétaires et des aides des projets et programmes. Les aides des programmes sont les ressources budgétaires les plus importantes avec environ 52,25 milliards de FCFA. Elles représentent 70% de ces ressources contre 16% pour les aides budgétaires et 14% pour les fonds propres (Figure 1) (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2009 ; Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011). pour permettre de toucher les populations rurales cibles (Wampfler et Nouhou, 2011).

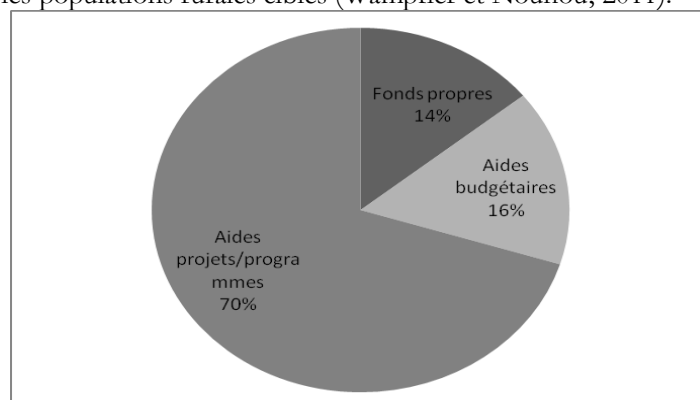


Figure 1 : Répartition des ressources budgétaires dans le secteur rural

La description des ressources budgétaires doit logiquement être complétée par le volume financier apporté par les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les associations de développement, le secteur privé et les collectivités locales. Toutefois, ces données financières ne sont pas disponibles et « ne permettent pas d'estimer le volume financier de ces acteurs dans le financement rural » (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011, 5). L'objectif des accords de Maputo fixant à 10% du Produit Intérieur Brut (PIB) les dépenses dans le secteur agricole est loin d'être réalisé. En effet, les dépenses publiques de 2010 dans le secteur rural ne représentent que 2,2% du PIB et la part de ces dépenses représentent moins de 4%

du PIB entre 2007 et 2010. De plus, le pourcentage du PIB et des dépenses totales du budget décroît entre 2007 et 2010. Entre 2009 et 2010, la forte décroissance de ces deux pourcentages provient du blocage de beaucoup d'aides de projets et programmes de développement à cause du coup d'état menée en 2010 (Figure 2) (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2009 ; DGE/MEF, 2010 ; Extrait Situation des crédits, 2009 d'après le Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011).

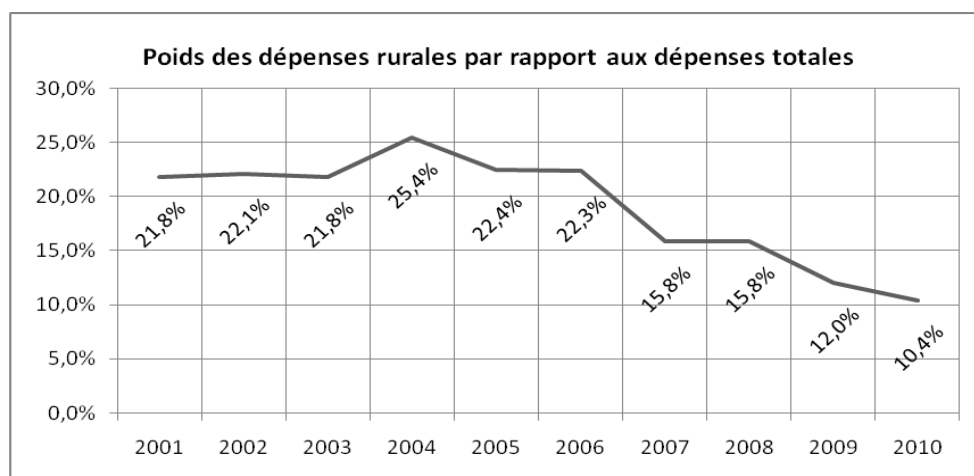


Figure 2 : Part des dépenses du secteur rural

Ces dépenses sont réparties en dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement sont composées des traitements et salaires, des biens et services (entretien des bâtiments, des véhicules, du carburants et lubrifiants) et des transferts et subventions. Tandis que les dépenses d'investissement sont subdivisées en investissements administratifs et investissements publics des programmes et des projets de développement. Les investissements publics des programmes et projets de développement sont constitués des décaissements des projets et programmes financés sur fonds extérieurs et sur fonds propres de l'état (Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2007 ; Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2009 ; Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011). La décomposition des dépenses publiques indique une importance notable des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses de fonctionnement (Figure 3).

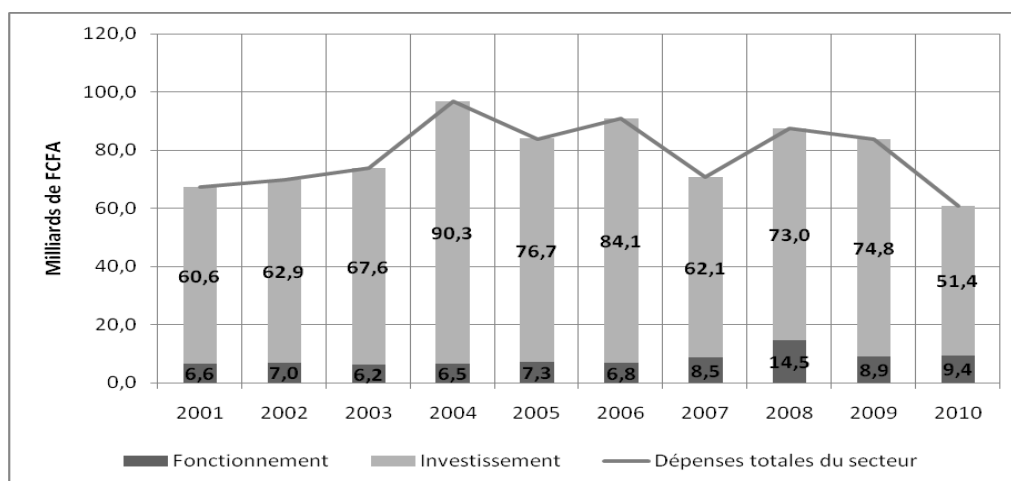


Figure 3 : Evolution des dépenses publiques totales du secteur rural

Le financement rural à travers le secteur public est très faible par rapport aux besoins en investissement et en subventions. De plus, la part des projets et programmes dans les ressources budgétaires indiquent l'impossibilité de l'état nigérien à subvenir à ces dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce financement public doit répondre aux besoins en matière d'infrastructures et de services d'appui (Wampfler, 2001a). Le développement du secteur public en matière de développement rural, d'encadrement et de fonctionnement est un impératif pour l'état du Niger. Néanmoins, ces structures institutionnelles et ces projets/programmes sont essentiels et contribuent à un financement partiel du secteur rural notamment dans le cadre des investissements en matière d'infrastructures et de cellule d'appui.

2.2 Les acteurs privés formels

Le secteur privé formel constitue le deuxième type de financement rural. Il regroupe les banques commerciales et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Ces institutions offrent trois types de produits : le crédit, l'épargne et l'assurance (Lapenau, 2002 ; Neveu, 2001).

Les banques commerciales sont des institutions financières privées et polyvalentes avec des capitaux importants. Elles sont encore trop peu nombreuses du fait de l'ajustement structurel qui a réduit drastiquement leur nombre. Celui-ci a réduit très fortement le nombre de banques agricoles et de banques de développement présentes dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). « Ces banques avaient accumulé des impayés et ont fini par absorber leurs fonds propres par la mise en œuvre des provisions et ont provoqué leur faillite » (Lesaffre, 2000 cité dans Niyongabo, 2008). En 2010, les établissements bancaires et financiers nigériens s'élèvent à douze banques dont respectivement dix pour les établissements bancaires et deux pour les établissements financiers. Le capital de ces banques est de 31,6 milliards de FCFA. Le réseau bancaire couvre surtout le secteur urbain (89 guichets) dont Niamey avec 51 guichets. Pour des raisons d'éloignement, très peu de guichets sont situés en milieu rural. Le taux de pénétration des banques en milieu rural est quasi nul étant donné le risque élevé de ce type d'opération et l'impossibilité des ménages ruraux à fournir les garanties exigées par les banques. Les crédits accordés au milieu rural se concentrent surtout sur les exploitations de grandes superficies et sont très limités. Toutefois, le financement rural provenant des banques commerciales pourraient évoluer positivement à cause d'une surliquidité et de la restriction des placements rémunérateurs auprès de la banque centrale (Neveu, 2001 ; Lapenau, 2002 ; Beidou, 2010 ; INS-Niger, 2011). Seule la SONIBANK a établi des collaborations avec des ONG et des SFD (KOKARI) mais les risques sont très limités étant donné l'importance des fonds de garantie couvrant généralement 90% des impayés de crédit (Wampfler, 2001b). Malgré l'importance de l'agriculture, l'élevage et la pêche dans l'économie du Niger, l'utilisation des crédits déclarés à la centrale des risques concernant ce secteur ne dépasse pas les 1,5% du total de crédits octroyés au Niger. Cependant, entre 2003 et 2010, le volume des crédits augmente sensiblement pour atteindre 3,4 milliards de FCFA. Les crédits accordés à long et moyen terme entre 2008 et 2010 concernent des investissements dans les équipements et infrastructures tels que la création du barrage de Kandadji. Malgré cette hausse de crédits à long et moyen terme, la durée des crédits est surtout caractérisée par des crédits à court terme (Figure 4) (INS-Niger, 2010 ; INS-Niger, 2011).

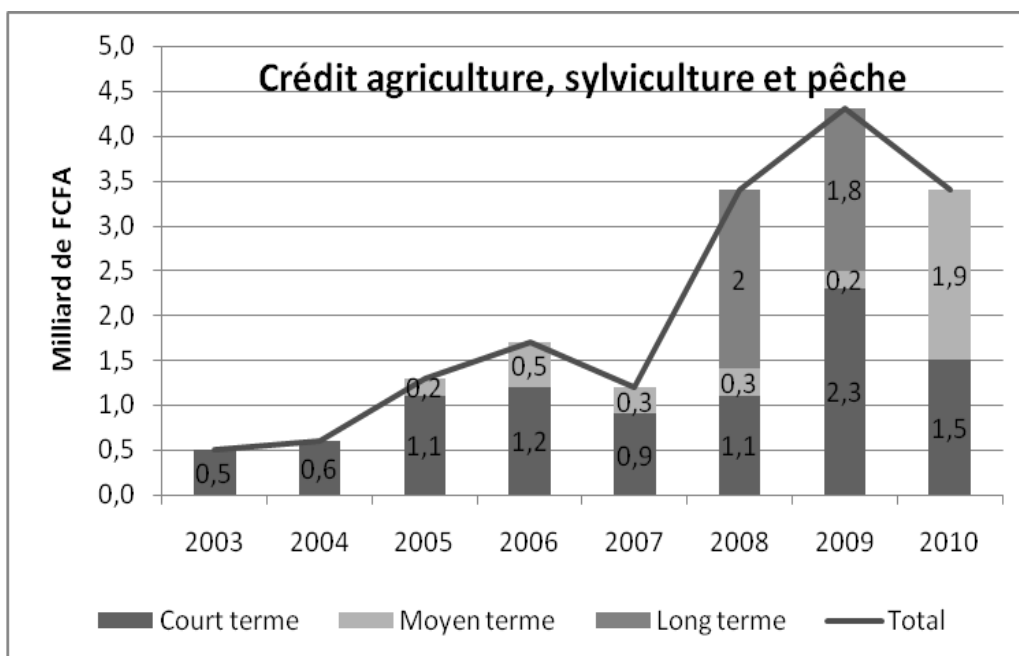


Figure 4 : Evolution des crédits accordés en matière d'agriculture, d'élevage et de pêche au Niger

Le second type de financement rural formel concerne le secteur de la microfinance. Celle-ci est définie comme étant un service financier développant des provisions à petite échelle pour les personnes n'ayant pas accès aux services bancaires traditionnels (Karlán et Golberg, 2011). Au Niger, les institutions de microfinance se nomment Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), elles dépendent de la législation mise en place par l'UEMOA. En 1993, les pays de l'UEMOA adoptent une loi portant sur la réglementation

des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit (les IM-CEC). Cette loi a été transposée dans tous les droits nationaux et se nomme la loi PARMEC. De plus, afin de couvrir l'ensemble du secteur de la microfinance, en 1996, une convention cadre a réglementé les structures et organisations non constituées sous forme mutualiste (non IM-CEC). « La loi PARMEC et la convention cadre sont remplacées par un nouveau texte édité par la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) » (Goujon, 2009, 6). Ce texte a été voté par les états de l'UEMOA en 2007 et a été progressivement adopté par les différents états. La responsabilité financière des SFD dépend de la cellule de suivi du ministère de l'économie et des finances (SAFECO, 2001 ; République du Niger, 2001 ; Goujon, 2009). Cette responsabilité est une spécificité des pays de l'UEMOA dont la République du Niger. La loi PARMEC a été récemment actualisée et ne permet plus aux ONG ou Organisations Paysannes (OP) de fournir des services financiers. « Cette nouvelle loi a été élaborée dans le souci de protéger les populations cibles et de professionnaliser le secteur de la microfinance » (Wampfler et Nouhou., 2011). En 2012, les SFD du Niger sont regroupés en trois types d'institutions : Institutions mutuelles d'épargne et de crédit ; Les mutuelles hors réseau ; Les IMF de crédit direct (SAFECO, 2001 ; République du Niger, 2001 ; Brüntrup, 2002 ; Coulter et Mahamadou, 2009, Wampfler et Nouhou, 2011). Ces institutions doivent obtenir un agrément auprès de Cellule de Suivi des SFD du ministère des finances et de l'économie du Niger. Elle assure la tutelle des SFD en partenariat avec la BCEAO. Les dossiers de demande d'agrément sont soumis à l'obligation de présenter des caisses d'une certaine taille et d'être insérés dans un réseau viable (Wampfler et Nouhou., 2011). Le nombre de points de vente de ces SFD tourne autour des 170 et le nombre d'employés par ces SFD est en constante augmentation depuis 2001. Le Tableau 2 montre une croissance spectaculaire du nombre de bénéficiaires directs, celui-ci a été multiplié par sept entre 2001 et 2009. En juin 2009, les crédits en cours s'élèvent à 13,64 milliards de FCFA contre 2,75 milliards de FCFA en 2001. Cette augmentation du volume de crédits en cours s'accompagne d'un accroissement des crédits en souffrance passant de 406 millions de FCFA en 2001 à 837 millions de FCFA en 2009 (Tableau 2) (BCEAO, 2003 ; BCEAO, 2006 ; BCEAO, 2009).

Tableau 2 : Synthèse des données sur les SFD du Niger

Caractéristiques	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Juin 2009
Nombre d'institutions ayant transmis leurs états financiers à la BCEAO	75	57	54	61	24	30	-
Point de vente	167	177	177	170	179	-	165
Taux de pénétration	-	-	8,0%	-	4,2%	5,4%	3,8%
Nombre d'employés	255	310	332	338	585	469	837
Qualité du portefeuille	-	-	-	7,9%	4,4%	10,9%	6,5%
Crédit en cours (millions de FCFA)	2.748	2.881	3.586	4.380	6.101	9.414	13.642
Crédit en souffrance (millions de FCFA)	406	431	405	415	268	1.023	837
Dépôts en cours (millions de FCFA)	2.565	2.981	3.325	4.380	6.101	9.414	7.467
Bénéfices directs	75.802	84.584	85.848	94.896	129.840	167.537	545.762

Source : BCEAO, 2003 ; BCEAO, 2006 ; BCEAO, 2009

Le Tableau 2 brosse un état des lieux de la situation des SFD du Niger entre 2001 et 2009. Les données, même partielles, montre que la situation des SFD s'améliore d'un point de vue du nombre d'employés et des bénéfices directs. Tandis que la normalisation des institutions provoque une diminution du nombre de portefeuille mais accroît la professionnalisation du secteur de la microfinance. Par contre, les crédits en souffrance ne font qu'augmenter diminuant la qualité des crédits et par la même occasion celle du portefeuille. Il est à noter que l'équilibre entre les dépôts et les crédits en cours est atteint en 2006. Alors qu'en juin 2009, un déséquilibre important est observé entre les crédits en cours (13.642 millions de FCFA) et les dépôts en cours (7.467 millions de FCFA). Lors d'un entretien avec le directeur de l'IMF KOKARI⁴, en 2012, le nombre de SFD est estimé à 110-115 SFD dont seulement 10 à 15 travaillant réellement dans le secteur rural. Les autres se concentrent surtout sur les secteurs urbains, périurbains et rurbains. Ce chiffre est corroboré par l'ANIP-MF qui considère que le nombre de SFD en 2004 est de 108 SFD. Les principales SFD sont la MCPEC, la CEC KAANI, la MECREF, l'UMEC, ASUSU CIIGABA, KOKARI, elles représentent 53,7% de la clientèle, 52% des dépôts et 58,2% des crédits (ANIP-MF, 2007). Au Niger, une majorité des SFD est membre de l'Association Nigérienne des Institutions Professionnelles de la Microfinance (ANIP-MF). Celle-ci a pour objectif de permettre l'accès des populations au financement rural, de réaliser un autocontrôle et de regrouper les différentes SFD afin de pouvoir représenter le secteur de la microfinance au Niger (Brüntrup, 2002). Lors de leur création, les

⁴ Le directeur général de KOKARI/SICR, Mr.Hamadou Adamou, a été rencontré lors d'une mission en mai 2012

coopératives et mutuelles étaient strictement localisées géographiquement et spécialisées dans le financement de l'agriculture (Neveu, 2001). Cependant, certaines d'entre elles ont élargi leur zone d'action géographique et ont diversifié leurs offres. Ces coopératives sont gérées par leurs membres et sont autonomes vis-à-vis de l'état. La liaison entre l'épargne et les petits crédits aux membres de la coopérative ou mutuelle favorise « l'adéquation entre l'offre et la demande de financement rural » telle que celle observée en 2006 (Tableau 2) (Fournier et Ouedraogo, 1996 ; Neveu, 2001). Selon Fournier et Ouedraogo (1996), les principes de base d'une coopérative sont : L'accès à toutes les catégories sociales résidant à l'intérieur du territoire géographique de la coopérative (ouverte, fermée, semi-ouverte) ; La gratuité des fonctions d'administrations ; L'exclusion des dividendes ; L'accès aux crédits (fermé, ouvert, semi-ouvert) ; L'autonomie institutionnelle par rapport à l'Etat ; L'affiliation à l'Union nationale des banques populaires ; L'épargne est un préalable au crédit pour une majorité de coopératives. Le problème des coopératives et des mutuelles est de « gérer les fonctions d'épargne et de crédit tout en équilibrant leur compte d'exploitation sans intervention extérieure de l'état ou des PTF ». Toutefois, les interventions de l'état ou d'argent venant de l'extérieur induisent un effet pervers dans le recouvrement des crédits. L'adhésion des femmes dans les coopératives est récente et se développe surtout dans les coopératives féminines comme la caisse des femmes de Zinder (BIT) où l'épargne et le crédit sont réservés aux femmes de la coopérative. Le Niger présente très peu de réseau de coopératives par rapport aux autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Bénin (Fournier Y et Ouedraogo A., 1996). Le rôle central de ces institutions est basé sur la collecte de l'épargne pour alimenter le crédit. L'expérience de ces banques de « développement »⁵ s'est souvent soldée par des faillites telles que celle de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit (MUTEK) en 2008. Toutefois, un recensement datant de 2001 estime à environ 120 le nombre de coopératives et de mutuelles. Les principales sont la Caisse d'Epargne et de Crédit TAÏMAKO, les mutuelles suivies par le projet de Promotion des Mutuelles Rurales (PMR), la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes (MECREF), la mutuelle N'GADA de Diffa, l'UMEC et la MCPEC (Doligez et Gentil, 2000 ; Neveu, 2001 ; République du Niger, 2001 ; Coulter et Mahamadou, 2009). L'UMEC et la MCPEC sont les deux réseaux les plus importants au Niger, en 2006, elles regroupaient 51 mutuelles. Malgré une restructuration de la MCPEC en 2006, cette mutuelle créée grâce au financement de l'USAID rassemble actuellement 16 caisses. L'UMEC a été encadré par un projet de microréalisations (PMR) et a été appuyé financièrement par la coopération allemande (GTZ). Elle est née à la suite de ce projet et totalisait 35 caisses de base en 2006. Ces deux réseaux ne touchent seulement que 6% des bénéficiaires des SFD (ANIP-MF, 2007). Ces coopératives et mutuelles sont souvent utilisées pour créer une dynamique au sein d'une zone géographique donnée mais les différents réseaux⁶ nigériens ne permettent pas de répondre à la demande en épargne, crédit et assurance. La relation entre le système financier national et les coopératives pourrait développer le secteur du crédit dans les coopératives et mutuelles en réseau ou hors réseau. Depuis une trentaine d'années, les IMF ont connu une croissance positive en raison de la possibilité de fournir des services financiers à de petites exploitations familiales à faible revenu et sans garanties formelles. Les crédits en matière de financement des Activités Génératrice de Revenu (AGR) et de l'artisanat s'avèrent plus concluants que ceux portant sur l'agriculture (financement d'intrant et d'équipement). Toutefois, des innovations apparaissent au cas par cas pour apporter des réponses appropriées aux demandes diverses du secteur rural (accès aux intrants, investissements en équipements agricoles, warrantage) (Beidou, 2010). Le taux de pénétration des IMF est supérieur à celui des banques commerciales mais il ne dépasse pas les 7%. En effet, les IMF sont encore très réticentes à investir dans le crédit rural étant donné l'accroissement des coûts opérationnels et le risque très élevé lié à l'agriculture. Elle reste encore très souvent cantonnée en milieu urbain, périurbain et rural pour diminuer leurs coûts et leurs risques (Hamadziripi, 2008). Les taux d'intérêt pratiqués par les IMF sont supérieurs à 12%. Elles dépendent fortement du taux d'intérêt de la Banque Centrale qui est de 6%/an. Au Niger, les deux plus importantes IMF sont l'institution KOKARI et ASUSU Asuba. ASUSU Asuba a été créée en 2005 sous forme d'association et s'appelait ASUSU CIIGABA. En 2010, elle a obtenu son agrément et est devenue une société anonyme. Son encours brut s'élève à 6.273.593 FCFA avec un nombre d'emprunts actifs de 38.555 (Coulter et Mahamadou, 2009 ; Wampfler et Nouhou, 2011). Selon Wampfler et Nouhou (2011), en 2010, elle touchait 136.500 personnes dont 75,21% de femmes (Wampfler et Nouhou, 2011 ; MIXMARKET, 2010). Les agences d'ASUSU SA couvrent l'ensemble du territoire du Niger à l'exception de la zone saharienne mais son taux de pénétration en milieu rural ne dépasse pas les 0,67% (Planet Rating, 2010). La deuxième

⁵ Les banques de développement regroupent les coopératives et les mutuelles

⁶ Le terme de réseaux regroupe ici l'ensemble des mutuelles et coopératives au Niger

IMF en termes de portefeuille est KOKARI. Celle-ci a été créée en 1994 avec un soutien financier de l'ONG américaine CLUSA. Elle développe des crédits en collaborant avec la SONIBANK. Cette collaboration permet de financer des bénéficiaires ruraux en passant par les Organisations Paysannes (OP). Les crédits à court terme de KOKARI couvrent plusieurs segments : Financement de la campagne agricole (intrans agricole) ; Financement de la commercialisation des produits agricoles à la récolte (stockage) ; Financement d'AGR et de l'embouche (transformation agricole) ; Les cultures de contre-saison. La présentation des deux plus importantes SFD et des mutuelles hors réseau et en réseau présentes en milieu rural nous permet de démontrer le potentiel des SFD en matière d'offre de financement rural. Ces SFD n'ont cessé de croître et de se développer mais selon nos entretiens, il semblerait que les SFD atteignent certaines limites en matière de financement rural étant donné les risques élevés de ce secteur et les garanties demandées par les banques commerciales pour fournir les crédits (Noufou I.A., 2012). Au vu de cette analyse et états des lieux, il est souhaitable d'insister sur un renforcement des structures à travers l'ANIP et un soutien des SFD vis-à-vis de la vulgarisation et de l'accompagnement des agents et clients.

2.3 Les acteurs privés informels

La troisième source de financement rural provient du secteur informel. Ces sources sont caractérisées par une extrême diversité. Le secteur informel se caractérise en fonction (Neveu, 2001) : de la qualité du prêteur ; du montant du prêt ; des garanties et/ou du taux d'intérêt demandés ; du choix du bénéficiaire.

Au Niger, il existe trois types d'acteurs : les parents, amis et connaissances (PAC) ; les usuriers ; les regroupements (tontines). Ce secteur informel offre des outils d'épargne (en nature, tontines, banquiers ambulants), de crédits (prêts personnels à taux usuriers ou nul) et de l'assurance (caisse de solidarité autonome ou liés aux tontines). Les usuriers sont nombreux en Afrique et notamment au Niger. Ces usuriers sont des commerçants prêtant à des taux élevés (30%-40% pour 6 mois). Ces crédits usuriers sont souvent effectués sur de faibles sommes (10.000 FCFA). Ces usuriers accordent rapidement des prêts sans garanties (Wampfler, 1998 ; Neveu, 2001 ; Lapenau, 2002 ; Schauler, 2008 ; Beidou, 2010). Les tontines sont des moyens de faire circuler de l'argent et de créer une accumulation de liquidité entre les membres de celles-ci. Cette liquidité est utilisée à tour de rôle par les membres d'une tontine (Lelart, 1990). En conclusion, par manque de moyen provenant des financements public ou privé formel, les ménages ruraux se concentrent et développent des systèmes d'épargnes, de crédits et d'assurances informels pour répondre à leurs besoins en matière de financement rural. Le financement par des agents privés informels est rapide, de proximité, relativement efficace avec de faibles sommes pouvant varier mais l'inconvénient majeur de ce type de prêt est le taux d'intérêt très élevée allant de 15 à 20% par mois.

3 Perspectives et conclusion

Cet état des lieux de l'offre en financement rural permet de concevoir la multitude des acteurs de ce secteur. Le Tableau 3 reprend les différents acteurs du financement rural au Niger. Il caractérise ces acteurs et présente les forces et les faiblesses de ceux-ci (Tableau 3).

Tableau 3 : Forces et faiblesses des acteurs

Acteurs	Secteur/Circuit	Caractéristiques	Force	Faiblesse
<i>Ministère de l'agriculture</i>	Public formel	Finance les intrants, le matériel agricole et les infrastructures de stockage	Cadre juridique et réglementation légale définis Service d'appui au secteur rural Création de la BAGRI Lutte anticorruption	Corruption (123 ^{ème} sur 180) Trop dépendante des financements des projets des PIF Manque d'appui technique aux acteurs du financement rural
<i>Ministère de l'élevage</i>		Finance l'alimentation animale et les vaccinations		
<i>Ministère de l'environnement et de l'hydraulique</i>		Finance les aménagements irrigués et les mesures antiérosives		
<i>Ministère de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</i>		Finance le désenclavement des zones		
<i>Banques commerciales</i>	Privé Formel	12 banques avec 89 guichets présents surtout en milieu urbain Capital de 31,6 milliards de FCFA Risques élevés du financement rural Surtout financement à long et moyen terme d'infrastructures (barrage, route)	Surliquidité permettant l'investissement en milieu rural Collaboration avec les SFD et mutuelles (ex : SONIBANK)	Taux de pénétration quasi nul Garantie trop exigeante Dualité importante entre le client (rural) et les banques
<i>Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)</i>	Privé Formel	Reprend les mutuelles et coopératives regroupées en réseau, les mutuelles hors réseau et les IMF à crédit direct Estimés à 110 SFD en 2010 Accroissement des crédits, du nombre de clients des dépôts et des bénéfices	Présent en milieu rural Forte potentialité en matière de crédits et dépôts Réponses diversifiées face à la demande	Faible professionnalisation difficulté dans l'obtention des agréments problème de garantie des crédits fort axé vers le milieu urbain, périurbain, rurbain
<i>Circuit parallèle</i>	Privé Informel	Reprend les usagers, PAC et différentes formes d'épargne (tontines) Part non-négligeables dans le financement rural	proximité et facilité d'accès rapide dans l'exécution	taux usagers élevés Les crédits sont de faibles sommes

La diversité des acteurs identifiés démontre les possibilités pour financer le milieu rural. Néanmoins, une réflexion sur l'adaptation de l'offre à cette demande clairement définie par de nombreuses études doit être réalisée pour dynamiser le financement rural (Tableau 3). A la suite de cette analyse, plusieurs recommandations peuvent être présentées pour développer ce secteur encore embryonnaire au Niger. Etant donné l'importance du secteur rural, les pouvoirs publics doivent accentuer leurs investissements dans ce secteur. Les données ont bien montré la diminution croissante des dépenses dans ce secteur. Cependant, la décentralisation et la participation des collectivités locales au développement du financement doivent être accrues afin de créer une dynamique locale. Les services d'appui des différents ministères compétents en matière de ruralité devront accompagner les populations rurales pour soutenir l'ensemble des filières agricoles et les SFD. Ces services doivent vulgariser les expériences concluantes de financement des intrants, de la récolte, de la transformation des produits et de leurs écoulements. De plus, le secteur public doit soutenir les SFD en créant des fonds de calamités et de garantie permettant de garantir les crédits octroyés en matière d'agriculture. La création de ces fonds devrait diminuer les risques et accroître le taux de pénétration rural des SFD. Sans la création de ces fonds, les SFD risquent de se désintéresser du milieu rural et de se rabattre sur les milieux urbains et périurbains permettant de pérenniser leurs activités. Les banques commerciales devraient accroître leurs collaborations avec les SFD tels que celles de la SONIBANK avec KOKARI. En outre, si les systèmes de fonds de calamités et de fonds de garantie sont mis en place, les banques pourraient diversifier leurs activités en créant une branche

de microfinance au sein de leurs institutions. Un accent tout particulier doit être réalisé sur le contrôle interne et la professionnalisation du secteur des SFD. Ce contrôle et cette professionnalisation est partiellement et pourraient être encore plus assurés par l'ANIP-MF. Enfin, étant donné la faiblesse de l'offre, le secteur informel doit être pris en compte pour subvenir à cette forte demande de financement. Il est primordial que l'offre s'adapte à la demande croissante comme la possibilité de concevoir des banques « mobiles » qui établissent leurs guichets lors des jours de marchés.

En conclusion, de nombreux efforts doivent encore être accomplis pour combler certaines lacunes et la demande réel en matière de financement rural. La réticence à financer les activités agricoles à cause des coûts d'opérationnalisation et des risques liés à l'agriculture ne favorise pas le financement du milieu rural. Les acteurs présentés forment un réseau se combinant et complétant la demande. Toutefois, de nouveaux mécanismes tels que les partenariats public-privés devrait être expérimentés. Par exemple, le Mozambique a mis en place des couloirs de croissance agricole associant les financements publics et privés (de Cleene, 2010). Le financement rural au Niger sera sûrement assuré par une diversification des modes de financement avec les débuts prometteurs de la microfinance, de la BAGRI et des investissements publics dans les infrastructures et les cellules d'appui.

4 Bibliographie

- ANIP-MF, 2007. *Importance et couverture de la microfinance*. Disponible sur le site de la microfinance, consulté le 17 mai 2012.
- BCEAO, 2009. *Données sur le secteur des Systèmes Financiers Décentralisés*. Niamey : BCEAO.
- BCEAO, 2006. *Monographie des Systèmes Financiers Décentralisés*. Niamey : BCEAO.
- BCEAO, 2003. *Monographie des Systèmes Financiers Décentralisés*. Niamey : BCEAO.
- Beidou A., 2010. *Le warrantage au Niger : un moyen de financement de l'agriculture et de sécurité alimentaire cas du village de Dantchadou*. Gembloux : Mémoire de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du diplôme de master complémentaire en développement, environnement et sociétés.
- Brüntrup M., 2002. *Associations des institutions de la microfinance : le cas de l'Association Nigérienne des Institutions Professionnelles de la Microfinance (ANIP-MF)*. Allemagne, Eschborn : GTZ, Division 41 promotion de l'économie et de l'emploi.
- Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2011. *Revue des dépenses publiques 2010 du secteur rural*. République du Niger, Niamey : Comité interministériel de pilotage de la SDR, Secrétariat exécutif.
- Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2009. *Revue des dépenses publiques 2007-2008 du secteur rural*. République du Niger, Niamey : Comité interministériel de pilotage de la SDR.
- Comité interministériel de pilotage de la SDR, 2007. *Revue des dépenses du secteur rural 2001-2006*. République du Niger, Niamey : Comité interministériel de pilotage de la SDR.
- Coulter J. et Mahamadou S., 2009. *Revue du warrantage au Niger*. AFD, décembre 2009.
- de Cleene S., 2010. Couloir de croissance agricole. *Briefings de Bruxelles* en mai 2010
- DGE/MEF, 2010. *Budget de l'Investissement de l'Etat en 2010*. République du Niger, Niamey : Direction Général de l'Economie/Ministère de l'Economie et des Finances.
- Doligez F. et Gentil D. 2000. Le financement de l'agriculture. In *Document de travail, Version 2, Partie 332* du Mémento de l'agronome.
- Fournier Y et Ouedraogo A., 1996. Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique. In *Tiers-Monde*, 37 (145), 67-83.
- Goujon A., 2009. Administrer la supervision de la microfinance : expériences comparées en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale. Rome : *Article de recherche d'International Development Law Organization*, février 2009.
- Hamadziripi A., 2008. *Etude de cas : les associations villageoises d'épargne et de crédit du Niger le modèle Mata Masu Dubara de fourniture de services dans les zones reculés*. Canada, Nova Scotia : COADY et Ford Foundation.
- Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, 2012. *Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et le développement agricole durable "les nigériens nourrissent les nigériens"*. République du Niger, Niamey : cadre stratégique vision 2035 et plan d'action 2011-2015.
- INS-Niger, 2011. *Annuaire statistique 2006-2010*. République du Niger, Niamey : Institut National de la Statistique du Niger.

- INS-Niger, 2010. *Annuaire du cinquantenaire*. République du Niger, Niamey : Institut National de la Statistique.
- Karlan D. et Golberg N., 2011. Microfinance Evaluation Strategies Notes on Methodology and Findings. In Armendariz B. and Labie M., *Handbook of Microfinance*. Singapore: Ed. World Scientific Publishing. pp 17-49.
- Lapenau C., 2002. Adéquation entre l'offre des IMF et les besoins de l'agriculture familiale. *Dakar : Synthèse thématique de l'Atelier 1 du séminaire international du 21 au 24 janvier 2002*. CERISE, CIRAD, ATP. 46 p.
- Lelart M., 1990. les circuits parallèles de financement : état de la question. In *l'entrepreneuriat en Afrique francophone*. Paris : Ed. Aupelf-Uref. John Libbey Eurotext. pp 45-63.
- Lesaffre D., 2000. *A propos de l'offre et de la demande du financement du monde rural en Afrique de l'Ouest*. Lomé : Projet d'utilisation des fonds Suisse (PUF).
- MIXMARKET, 2010. *MFI report ASUSU CIIGABA*. Consulté sur le site www.mixmarket.org le 22 mars 2012. 8 p.
- Neveu A., 2001. Financer l'agriculture. *Numéro DD113*, Ed. Charles Léopold Mayer.
- Niyongabo E., 2008. Défis du financement agricole et rural, rôle pour la microfinance et implications pour les politiques publiques en Afrique subsaharienne. Pistes de recherche basées sur le cas du Burundi. *CEB Working paper no.08/24 2008*. 31 p.
- Noufou I.A., 2012. Performance et efficacité du système financier décentralisé et la réduction de la pauvreté au Niger. In *Insight and Innovation in International Development part 2*, 219-235.
- OCDE, 2009. *Perspectives économiques en Afrique : Niger*. Banque Africaine de Développement, OCDE. pp 645-660.
- Planet Rating, 2010. *ASUSU SA, Niger*. France, Saint Ouen : The global microfinance rating agency.
- RECA, 2012. Communication des organisations paysannes et chambres d'agricultures du Niger. Niamey : *Atelier national de validation de l'Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et le développement agricole durable*, le 22 mars 2012. 4 p.
- République du Niger, 2003. *Stratégie de Développement Rural*. Niamey : Stratégie de novembre 2003. 66.
- République du Niger, 2001. *Stratégie Nationale de la Microfinance*. Niamey : République du Niger. 46 p.
- SAFECO, 2001. *Synthèse de la viabilité financière des SFD du Niger*. Togo, Lomé : Société d'Audit, de Finance-Fiscalité, d'Expertise Comptable et d'Organisation des Entreprises, République du Niger, BCEAO. 20 p.
- Schauler C.(dir.), 2008. Accès aux services financiers en milieu rural. In *focus no.2/08*. 16 p.
- Secrétariat Permanent du DSRP, 2002. *Stratégie de Réduction de la Pauvreté complète*. République du Niger, Niamey : Secrétariat Permanent du DSRP. 126 p.
- Wampfler B. et Nouhou M., 2011. *Etude de faisabilité relative à la création d'un système financier décentralisé de Mooriben*. Niamey : Rapport final de mission version 1 et 2. 71 p.
- Wampfler B., 2001a. *Acquis, limites et perspectives de la microfinance en tant qu'outil de financement du développement rural et agricole : expérience de l'Afrique de l'Ouest*. CTA rapport annuel
- Wampfler B., 2001b. Le financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation : quelles contributions de la microfinance, le cas du Niger. Sénégal, Dakar : *Réseau CERISE, conférence du 21-24 janvier 2002*. 58 p.
- Wampfler B., 1998. *Diagnostic de la demande et de l'offre en matière de financement rural dans la zone de Gaya*, Niger. Réseau CERISE : CIRAD –CIDR – GRE'T - IRAM. 102 p.
- UEMOA, 2002. *Proposition d'investissement au Niger en matière de sécurité alimentaire*. UEMOA, FAO : appui à la mise en oeuvre de la politique agricole en matière de sécurité alimentaire. 42 p.